



## Mobilité

**OBJET : Aménagement de liaisons douces entre la plateforme de regroupement des autocars scolaires et le pôle scolaire public lycée/collège à Châteaubriant**

### **EXPOSE**

Par délibération du 14 novembre 2019, la communauté de communes a adopté en première lecture un Plan Global de Déplacement 2020-2025 qui se fixe parmi ses orientations stratégiques d'aider les mobilités douces en poursuivant l'aménagement de bandes, pistes et cheminements pour les deux roues et les piétons.

Par délibération du 29 septembre 2020, la communauté de communes a décidé de mobiliser le fonds régional exceptionnel « Pays de la Loire Relance Investissement Intercommunal » pour participer au financement d'aménagements de liaisons douces qui contribuent à assurer une continuité entre la plateforme de regroupement des autocars scolaires à Châteaubriant et le pôle scolaire public constituée par le lycée Môquet-Lenoir et le collège Schuman au nord de la ville.

Ces aménagements vont faciliter les déplacements à pied et à vélo des élèves entre ces deux équipements à rayonnement intercommunal. La plateforme regroupe 50 autocars transportant 2 422 élèves chaque jour durant la période scolaire. Le pôle scolaire public compte 1 756 élèves.

Une étude de faisabilité et les concertations menées avec la SNCF permettent de confirmer et préciser le tracé de ces aménagements qui vont résorber deux discontinuités sur les sections suivantes :

- Un tronçon utilisant un ancien pont ferroviaire pour éviter deux giratoires routiers peu sécurisants pour les cyclistes afin de relier la voie verte arrivant de Nantes et la plateforme de regroupement d'autocars scolaires au pôle tertiaire des Vauzelles et la bande cyclable en direction de la gare ;
- Un tronçon longeant la voie ferrée Rennes-Châteaubriant entre les passages à niveau de la rue des 27 otages et de la rue du Maréchal Foch passant sur un pont ferroviaire pour éviter un itinéraire en centre-ville plus long et dénivelé et facilitant l'accès vers le pôle scolaire public et le départ de la voie verte en direction de Segré-en-Anjou-Bleu.

Il convient de noter que deux stations libre-service de vélos à assistance électrique sont d'ores et déjà implantées sur cet itinéraire à la maison de la mobilité (gare ferroviaire) et sur le pôle scolaire public.

L'itinéraire va également faciliter les déplacements à vélo des 3 000 salariés des 150 entreprises situées sur la zone d'activités économiques Horizon vers le centre-ville et la gare ferroviaire. Il contribuera également à rendre plus aisé l'accès à vélo pour les 2 000 habitants du quartier prioritaire de la Ville aux Roses au pôle tertiaire des Vauzelles (220 emplois) où se situent notamment les antennes de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Caisse d'Assurance Maladie et prochainement le centre de formation du GRETA (site Acier+).

L'Etat ayant lancé un appel à projets au titre du fonds mobilités actives pour apporter un financement complémentaire aux aménagements cyclables contribuant à réduire les discontinuités, il vous est proposé de solliciter une subvention de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF) selon le plan de financement suivant :

Dépenses d'investissement HT		Recettes	
Travaux préparatoires	111 110 €	Etat (AFITF)	325 000 €
Aménagements	480 890 €	Région des Pays de la Loire (fonds régional exceptionnel Relance)	177 000 €
Frais d'études	58 000 €	Communauté de Communes Châteaubriant-Derval	148 000 €
Total	650 000 €	Total	650 000 €

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Mobilité » du 27 novembre dernier.

### **DECISION**

Compte tenu de ces éléments, le conseil communautaire décide :

- 1) d'approuver les tracés des liaisons douces entre la plateforme de regroupement des autocars scolaires et le pôle scolaire public lycée/collège à Châteaubriant ;
- 2) de solliciter l'aide de l'Etat via l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF) à hauteur de 325 000 € dans le cadre de l'appel à projets du fonds mobilités actives ;
- 3) de confirmer la sollicitation de l'aide du fonds régional exceptionnel « Pays de la Loire Relance Investissement intercommunal » à hauteur de 177 000 € selon le plan de financement précisé ;
- 4) de déléguer au bureau communautaire le soin de procéder à tout ajustement du plan de financement si nécessaire ;

- 5) d'autoriser M. le Président, ou M. le Vice-Président délégué, à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à la majorité  
2 abstentions (M. Jean-Noël BEAUDOIN et  
M. Sylvain DESCARPENTRIES)

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 17 décembre 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-473-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020

Conseil Communautaire du 17



Le Président,

Alain HUNAUT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Dominique DAVID
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X	P	M. Alain RABU
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

M. Michel HORHANT est arrivé à 17 h 45 lors de la lecture de la délibération n° 118 relative à la facturation des activités du Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et art dramatique.

Mme Laurence LE BIHAN a quitté la séance du conseil communautaire à 19 h 46 lors de la lecture de la délibération n° 140 relative au choix du mode de gestion de l'espace aquatique de Derval.

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-473-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020

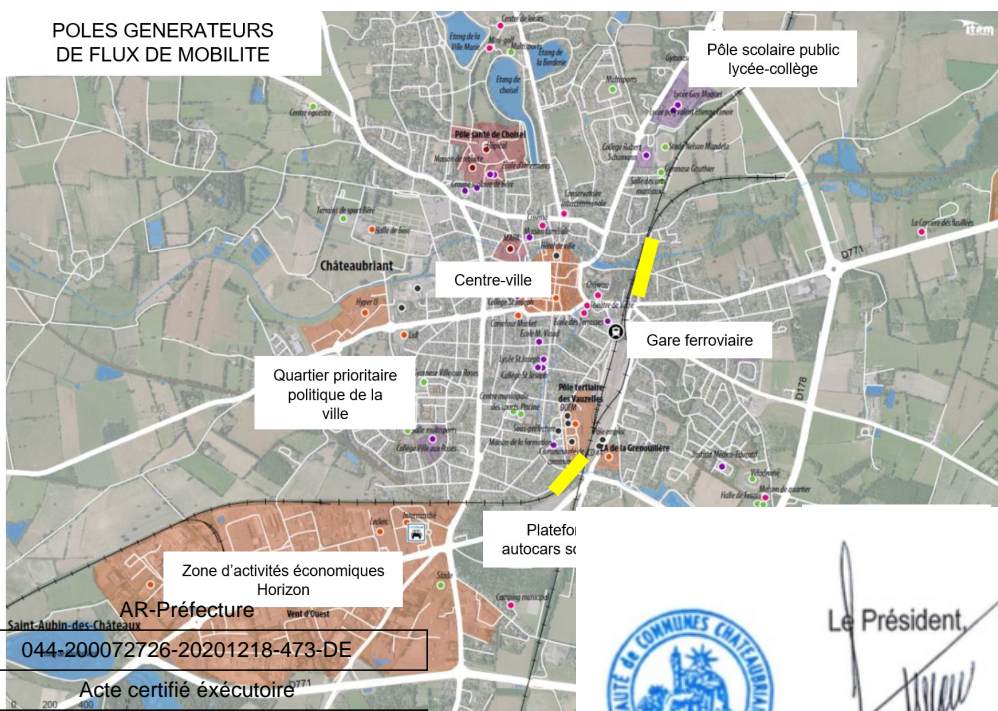
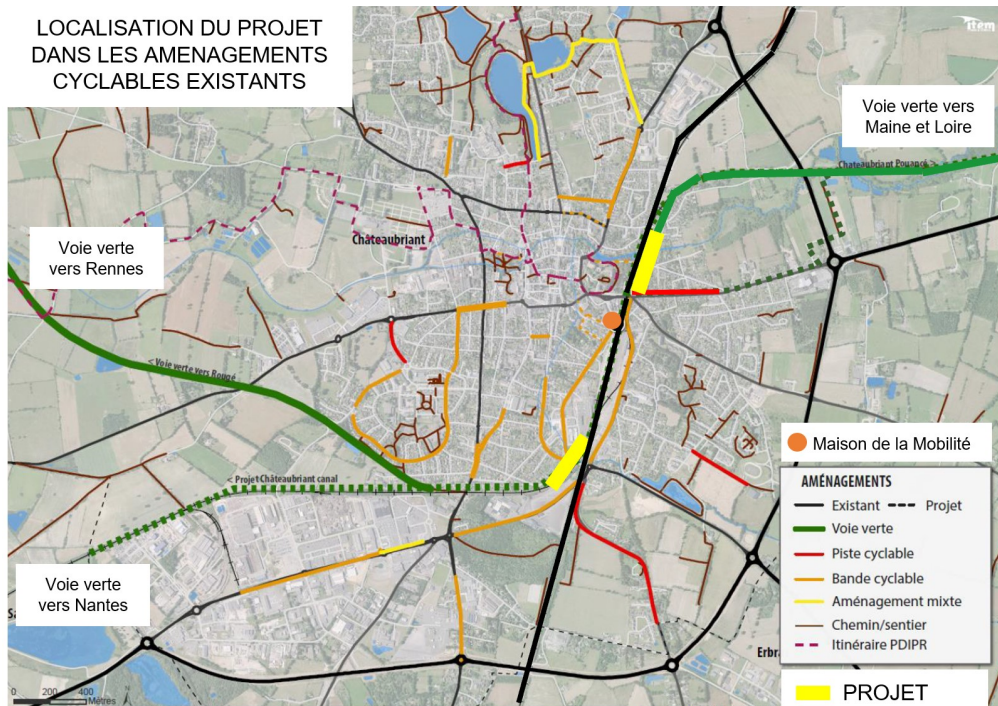


Le Président,  
  
Alain HUNAU



Mobilité

Annexe – localisation des liaisons douces



044-200072726-20201218-473-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020

Conseil Communautaire du 17



Le Président,  
*Alain HUNAU*  
Alain HUNAU